

Pr
V

P260.71
V 617s

VERTU MIRACULEUSE

DU

CORDON DE ST. JOSEPH

DEMONTREE PAR DES EXEMPLES

NOUVELLE EDITION



ALLEZ A JOSEPH.
Gen. xli. 56.

MONTREAL:
EUSEBE SENECAL, IMPRIMEUR-EDITEUR
Rue St. Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1871.

TOUS DROITS RESERVES.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1950

VERTU MIRACULEUSE

DU

CORDON DE ST. JOSEPH

DEMONTRÉE PAR DES EXEMPLES

NOUVELLE EDITION



ALLEZ A JOSEPH.
Gen. xli, 55.

MONTREAL:

EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

Rue St. Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1871.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

THE
MUSEUM
OF
THE
CITY OF
NEW YORK
AND
THE
HUNTERIAN
MUSEUM
OF
THE
CITY OF
NEW YORK

THE
MUSEUM
OF
THE
CITY OF
NEW YORK
AND
THE
HUNTERIAN
MUSEUM
OF
THE
CITY OF
NEW YORK

CORDON DE ST. JOSEPH.

Quand le Seigneur pour alimenter la piété envers Marie et les Saints, veut qu'une nouvelle pratique de dévotion soit adoptée par les fidèles, il inspire à son Eglise de l'approuver solennellement et de l'enrichir d'indulgences, et pour manifester d'une manière plus évidente encore ses adorables volontés, Dieu se plaît à multiplier les prodiges de tout genre en faveur de ceux qui répondent à ses désirs.

C'est ainsi que dans les siècles passés, se sont établies et répandues dans le monde entier, les salutaires dévotions du Rosaire et du Scapulaire en l'honneur de la Reine du Ciel et de la terre. C'est ainsi que de nos jours, nous voyons l'Archiconfrérie du Cordon de saint-Joseph, approuvée depuis très-peu de temps, et déjà connue et florissante dans le monde entier.

Avant de raconter les merveilles qui ont été opérées en faveur de cette nouvelle dévotion nous croyons devoir être utile au lecteur en lui disant un mot sur son origine, sa nature, les grâces et les indulgences qui y sont attachées.

10. Origine du Cordon.

La dévotion du Cordon de St. Joseph a pris naissance dans la ville d'Anvers (Belgique), en 1659, à la suite d'une guérison miraculeuse, opérée par le port de cette précieuse livrée. A cette époque, existait à Anvers une religieuse Augustine d'une grande piété, nommée sœur Elizabeth, qui souffrait depuis trois ans des douleurs atroces, causées par la maladie connue sous le nom de *la pierre*. Elle en était venue au point où les hommes de l'art, ne voyant plus de ressource possible, déclaraient sa mort inévitable et prochaine. Ayant perdu tout espoir dans les secours humains, la Sœur s'adressa au Ciel, et, parcequ'elle avait une dévotion toute particulière à saint Joseph, elle le pria d'intercéder auprès de Notre-Seigneur pour lui obtenir sa guérison. En même temps, elle fit bénir un Cordon en l'honneur du Saint, le mit autour d'elle, et, quelques jours après, lorsqu'elle priait devant une image du Saint, elle se trouva tout-à-coup délivrée de toute douleur. Tous ceux qui connaissaient la maladie et la nature de son mal déclarèrent sa guérison miraculeuse. Un acte authentique fut rédigé par devant notaire, et un médecin hérétique ne put lui-même s'empêcher d'en proclamer la vérité.

Ce fait, rapporté par les Bollandistes, a été recueilli par l'auteur d'un *Mois de saint Joseph*, publié à Rome en 1810. La lecture de ce livre, faite à Vérone, en 1842, dans l'église de Saint-Nicolas, où l'on commença à pratiquer la dévotion

du Mois de Mars, porta à la connaissance d'un grand nombre de personnes le fait que nous venons de rapporter. Aussitôt, à l'imitation de la religieuse d'Anvers, plusieurs malades, animés d'une tendre piété envers saint Joseph, se procurèrent un Cordon béni dans l'église Saint-Nicolas, où se trouve une Chapelle vénérée, désormais devenue un sanctuaire célèbre, consacré au saint. Des grâces nombreuses et toutes spéciales furent obtenues, et cette dévotion prit bientôt une extension rapide. Des centaines de Cordons ont été envoyés en France, en Belgique, en Allemagne, dans toutes les parties de l'Italie, même en Amérique et dans l'Asie.

Le Cordon de saint Joseph ne fut pas seulement demandé comme un remède contre les maladies du corps, mais aussi comme un préservatif contre l'esprit d'impureté. Et bientôt, Monseigneur l'Evêque de Vérone reconnut la nécessité d'adresser une supplique à la Congrégation des Rites; ce qu'il fit par une lettre datée du 14 janvier 1859. Après un mûr examen, la Sacrée-Congrégation, conformément à la demande adressée, approuvait, par rescrit du 19 septembre 1859, la formule nouvelle de bénédiction, et en permettait l'usage solennel et privé. Enfin, Monseigneur l'Evêque de Vérone obtenait que l'Association du Cordon de saint Joseph fût déclarée *primaria*; en même temps, Sa Sainteté Pie IX l'enrichissait de précieuses Indulgences.

2° Nature du Cordon, et manière de le porter.

Le Cordon de saint Joseph doit être en fil ou en coton blanc, se terminant à une de ses extrémités par sept nœuds qui rappellent les mystères joyeux, douloureux et glorieux de cet auguste Patriarche.

Il se porte par mode de ceinture.

On doit le faire bénir par un Prêtre ayant pouvoir de le délivrer.

3° Grâces attachées au port du Cordon de Saint-Joseph.

Des grâces précieuses pour la piété des serviteurs de saint Joseph sont attachées au port de son Cordon béni.

Ces grâces particulières sont :

- 1° Une protection spéciale de saint Joseph ;
- 2° La pureté de l'âme ;
- 3° La grâce de la chasteté, selon son état ;
- 4° La persévérance finale ;
- 5° Une assistance particulière à l'heure de la mort.

4° Indulgences spéciales attachées au cordon de Saint-Joseph.

Indulgences plénières.

1. Au jour de l'entrée dans l'Association.
2. Au jour de la fête des Fiançailles de la sainte Vierge avec saint Joseph, le 23 janvier, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête.

3. Le 19 mars, fête de saint Joseph, ou un des sept jours qui suivent immédiatement la fête, au choix de chaque associé.

4. Au jour du Patronnage de saint Joseph, troisième dimanche après Pâques, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête.

5. A l'article de la mort pour tous les Associés qui, vraiment pénitents et confessés, reçoivent le saint Viatique, ou, ne pouvant le faire, invoquent dévotement, de bouche ou au moins de cœur, le saint nom de Jésus.

CONDITIONS POUR GAGNER LES DITES INDULGENCES.

1° Etre vraiment contrit, se confesser et faire la sainte Communion ;—2° visiter l'église ou la chapelle de l'Association ;—3° y prier pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre Mère la sainte Eglise.

Indulgences partielles.

1° Indulgence de sept ans et sept quarantaines à chacun des dimanches qui suivent immédiatement les samedis des Quatre-Temps, pour les Associés qui visiteront, avec un cœur contrit, l'église de la Confrérie, et y prieront aux intentions du Souverain-Pontife.

2° Indulgence de soixante jours pour tout Associé assistant à la sainte Messe ou autres Offices qui se célèbrent dans l'église de la Confrérie ;—

pour tout Associé assistant aux Processions permises par l'Ordinaire ;—pour tout Associé accompagnant le Très-Saint-Sacrement, tant dans les Processions que chez les malades, ou dans tout autre temps et circonstance ; ou en cas d'empêchement, récitant, au son de la cloche, soit un *Pater* et un *Ave*, soit cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les défunts de la Confrérie.

NOTA.—1° Toutes ces Indulgences, tant les plénières que les partielles, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

2° L'Indulgence plénière de l'Autel privilégié est attachée à toutes les Messes célébrées pour les Associés défunts, à quelque Autel et dans quelque Eglise que ce soit.



sions per-
lé accom-
dans les
dans tout
empêche-
un *Pater*
pour les

nt les plé-
aux âmes

privilegié
s pour les
s quelque

J. M. J.

EXEMPLES.

On ne saurait être surpris de l'empressement des fidèles à se ceindre du Cordon de saint Joseph, quand on voit les grâces merveilleuses dont Dieu récompense leur foi et leur piété, envers ce saint Patriarche qui lui a servi de père. Nous nous contenterons d'en rapporter plusieurs, laissant à l'Eglise le soin de les qualifier.

Une mère consolée par saint Joseph.

— N***, octobre 1867. — Une pauvre mère de famille était en proie à la plus vive affection, en voyant son fils dangereusement malade, par suite d'une grosseur survenue dans l'intérieur de son corps et qui le rendait incapable de gagner sa vie. De plus, ce pauvre enfant avait au visage une tache de naissance qui le défigurait et le rendait extrêmement timide. On se décida à lui faire une opération aussi difficile que dangereuse; mais la mère de ce jeune malade, touchée des exemples du pouvoir de

saint Joseph rapportés dans le *Propagateur*, choisit ce bon père pour son premier médecin et son protecteur dans ces circonstances si douloureuses ; elle fit une neuvaine en son honneur et donna le cordon à son fils qu'on inscrivit dans l'archiconfrérie, et tout réussit au delà de ses espérances. Ce jeune homme parfaitement guéri occupe une bonne place et remplit ses fonctions sans aucune difficulté.

Gloire et amour à saint Joseph !

Le meilleur des médecins.

N... (Belgique), 3 juin 1867.

Une dame de ma connaissance était dangereusement malade, et les médecins ne pouvaient trouver aucun moyen de la soulager. Comme je m'intéressais beaucoup à elle, je lui envoyai le Cordon béni de saint Joseph en l'engageant à faire une neuvaine et lui faisant promettre de s'abonner au *Propagateur*, si elle guérissait. Elle accepta avec plaisir.

Gloire soit rendue à saint Joseph ! notre confiance a été couronnée de succès, au dernier jour de la neuvaine toute crainte avait disparu, et à dater de ce jour-là les forces lui revinrent comme par enchantement.

— Un pauvre ouvrier, père d'une famille nombreuse, souffrait depuis neuf à dix ans de fortes douleurs à la poitrine, et tous les remèdes employés jusqu'à ce jour n'avaient pu le soulager. M. le curé de sa paroisse, très-zélé pour répandre le culte de

saint Joseph et abonné à votre *Propagateur*, lui proposa de faire une neuvaine à saint Joseph, pour obtenir sa guérison. Le malade accepta et promit de le faire publier s'il guérissait. Sa confiance fut récompensée, car, aussitôt la neuvaine finie, les douleurs disparurent tout à coup pour ne plus revenir.

Veillez agréer, etc.

PH. E**.

Un pauvre ouvrier rendu à sa famille d'une manière inattendue.

— " Villechenève (Rhône).

" Au mois d'octobre, j'allai visiter un pauvre père de famille, que l'on disait n'avoir plus que quelques jours de vie ; il souffrait depuis très-long-temps d'une irritation dans les entestins, le médecin ne savait plus que faire, le malade ne voulait plus prendre de remèdes, il ne pouvait supporter que du petit-lait ; il avait un dévoiement qui le fatiguait beaucoup et l'avait réduit à une extrême maigreur ; il toussait beaucoup ; sa femme me dit que le médecin craignait que la poitrine ne fût attaquée. Je lui dis d'avoir confiance à saint Joseph, je lui parlai du *Propagateur*, et lui prêtai plusieurs numéros ; une autre fois, je lui conseillai de faire une neuvaine, de la terminer le mercredi et de se confesser pour communier ce jour-là. On lui procura un Cordon de saint Joseph ; il fit sa neuvaine avec une grande confiance ; si je n'osais pas espérer sa guérison, je pensais qu'au moins saint Joseph le protégerait au

moment de sa mort. Etant bien occupée, je ne l'avais pas revu. Quel ne fut pas mon étonnement de le voir communier un mercredi à la messe ! Il semblait un squelette. Depuis lors, il est toujours allé de mieux en mieux ; maintenant il travaille, et tous les soirs, il assiste à la neuvaine préparatoire que l'on fait dans notre paroisse d'une manière très-solennelle.

“ Sœur St. C. ”

Poitrinaire guéri.

Rouen, 4 octobre 1867.

Volontiers je m'établis le secrétaire de plusieurs personnes qui ont promis de faire inscrire dans le *Propagateur de Saint Joseph*, le succès des prières qu'ils ont adressées à Dieu, par l'entremise de ce grand Saint. J'ai peu de détails à vous donner sur les grâces obtenues ; seulement je sais qu'un jeune homme, d'Ecrainville (Seine-Inférieure), malade de la poitrine depuis deux ans et condamné par les médecins, a été *instantanément guéri après s'être revêtu du saint Cordon*, et à la fin d'une deuxième neuvaine faite à Saint Joseph.

Au moment où je termine cette lettre, je me rappelle, mon révérend Père, que je suis encore chargée de vous faire part de la guérison d'une jeune fille de Saint-Valéry-sur-Somme. Agée de treize à quatorze ans, elle fut prise cette été d'une fièvre typhoïde, et demeura pendant quatre vingts jours presque à l'agonie. On promet, si on obte-

nait sa guérison, de la faire inscrire dans le *Propagateur* ; on commença une neuvaine, et à *l'instant même* elle recouvra toute sa connaissance, et depuis elle se porte bien.

St. HÉLÈNE, cœur de la Providence.

Maladie de cœur guérie.

Lyon, 19 mars 1868.

Mon révérend Père,

Vous priez souvent vos lecteurs de vous communiquer les traits authentiques de la puissance de Saint Joseph : en voici un qui pourra, ce me semble, édifier vos lecteurs, augmenter et affermir leur confiance envers ce grand Patriarche.

Emélie Molardon, âgée de 27 ans, est entrée à notre Providence au mois de mars 1866, atteinte d'une maladie de cœur. Elle était alitée depuis cinq mois : les battements du cœur étaient si forts, que lorsqu'elle était couchée, toutes les couvertures en suivaient les mouvements. Le docteur, qui la voyait souvent, avait déclaré la maladie mortelle et sans guérison, et que son cœur devait être aussi gros que son chapeau. Il y a quatre mois, il se déclara une transpiration si abondante, qu'il fallait la changer de tout linge six ou sept fois dans les 24 heures, elle était mouillée comme si on l'eût retirée d'un ruisseau ; cet état durait depuis deux mois, quand elle me dit d'un ton plaintif : "Mon Père, priez le bon Saint Joseph pour qu'il me sou-

lage un peu, et que je ne transpire pas tant. Je ne prétends pas guérir." Je lui conseillai de faire une neuvaine, elle me dit qu'elle l'avait commencée avec ses compagnes; je lui proposai de ceindre le cordon de saint Joseph, elle me dit qu'elle en avait demandé un: enfin je lui lus le premier trait de l'opuscule "*La vertu miraculeuse du cordon de saint Joseph*, et le lui donnai pour l'encourager. La confiance qu'elle eut après la lecture de ces traits était si grande, qu'elle disait: "Je suis sûre de guérir!" J'essayai de modérer cette assurance par des réflexions morales et chrétiennes; mais elle répondit que si elle ne guérissait pas à la fin de la neuvaine, elle en commencerait une autre, et continuerait sans se décourager, de prier jusqu'à sa guérison. Chose étonnante, mon Révérend Père, la neuvaine finissait le 2 février dernier, et la veille elle répétait avec confiance: "Demain, je ne transpirerai plus." Cette dernière nuit fut plus mauvaise que les autres, et on dut changer son linge quatre fois, la dernière à 4 heures du matin. Je lui portai la sainte communion à 6 heures, elle ne transpirait plus; on la leva à 7 heures pour entendre la sainte messe à six pas de son lit; presque tout le temps elle resta à genoux et sans transpirer; toute la communauté assista au Saint Sacrifice à son intention; la messe finie, elle s'écrie: "Je suis guérie!...je ne transpire plus!" Le lendemain elle monta à l'atelier; mais on ne lui permit pas de travailler. Elle a continué les jours suivants d'y monter, d'y travailler, d'y faire toute sa tâche, et de se lever à la même heure que les autres!...Le

docteur n'osait pas supprimer la transpiration parce que, disait-il, tout son corps enflerait et deviendrait gros comme un tonneau ; et voilà que la transpiration a complètement cessé, sans qu'aucune partie de son corps porte une trace d'enflure.—Sa faiblesse ne lui permettait pas de se lever ; et quand on la relevait pour se reposer un peu, assise sur un fauteuil, elle transpirait plus que dans son lit : et voilà qu'aujourd'hui elle monte les escaliers et les descend sans une goutte de sueur.—Pour donner plus de poids à ces faits, la jeune fille, la Mère Supérieure, et la Sœur infirmière les attestent avec moi.

“ Signé : Joseph PUNTONET, aumônier ; — Sœur THÉRÈSE DE BORGIA, supérieure ; — Sœur SAINTE-ODILE, infirmière ; Emilie MOLARDON.”

Plusieurs personnes délivrées de peines intérieures.

Savoie. — ... Je vous dirai qu'une grande grâce a été accordée à un jeune homme de 28 ans qui depuis près de sept ans avait, par purs scrupules, abandonné les sacrements ; remplissant d'ailleurs tous ses devoirs de catholique. Une de nos associées dont il est le neveu lui a conseillé de prendre le saint Cordon, et d'entrer dans l'Archiconfrérie. Il l'a fait et il est guéri de tous ses scrupules.

Nivelles, (Belgique).

Pendant plus de trois mois, j'ai été torturée par d'affreux et incessants scrupules, qui m'ôtaient tout repos et nuisaient considérablement à ma santé. J'ai consulté plusieurs médecins renommés, suivi divers régimes, sans éprouver la moindre amélioration (le mal, au contraire, empirait). Je priais, mais avec découragement. Enfin, je me suis adressée avec plus de confiance à la Vierge immaculée qui m'a reçue pour son enfant ; puis revêtue du cordon miraculeux, j'ai fait une neuvaine à saint-Joseph, récitant avec foi les sept douleurs et les sept allégresses et, dès ce moment, je puis constater une réaction extraordinaire, tant pour l'esprit que pour le corps : mes nuits sont calmes, l'appétit meilleur etc.

“ Sœur St. B.”

Namur, 9 Mars 1868.

“ On transmet à Votre Révérence la relation de si fréquentes faveurs, dues à l'intercession de saint-Joseph, qu'elle doit comme en être accablée. Je ne puis cependant me dispenser d'accomplir une promesse faite au glorieux patron de la Belgique : c'était de vous communiquer, s'il consentait à exaucer nos vœux, le récit d'une grâce que nous lui demandions. Je serai court et ne donnerai que la substance des choses.

“ Madame Pauline B***, était en proie à des peines intérieures qui la torturaient sans lui donner

un moment de relâche. Elle était tellement obsédée par la crainte d'être moissonnée par une épidémie, qu'elle refusait de franchir le seuil de sa maison, même pour se rendre à l'église. Tourmentée par cette double épreuve, elle conçut pour toutes choses un dégoût si prononcé, qu'elle abandonnait la direction de ses affaires domestiques et le soin de ses enfants. Après avoir épuisé en vain tous les moyens humains, nous nous réfugiâmes auprès de l'avocat des causes désespérées. Nous fumes porter à cette personne le cordon béni de saint-Joseph et nous commençames une neuvaine qui ne tarda pas à porter des fruits, qui sont encore aujourd'hui la cause de notre joie et le sujet de notre admiration.

" Agréez, etc.

J. B. PIERRON.

" *Prêtre de la Compagnie de Jésus au Collège de la Paix.*"

Bas-Rhin.

— Moi aussi, je dois une bien vive reconnaissance à St. Joseph, car j'éprouve sa bien sensible protection depuis que je suis associée à son Archiconfrérie et que je porte son cordon béni. J'avais auparavant, une bien triste vie ; l'âme continuellement accablée par des peines intérieures, j'ai passé six longues années dans cette longue agonie spirituelle, Depuis le printemps dernier, ma santé devint très alarmante. Alors l'attrait m'est venu de porter le cordon de saint-Joseph, que sur ma demande, vous avez bien voulu m'envoyer. Je m'en suis ceint avec confiance et respect, et, grâce en soit mille fois

rendue à Saint Joseph, mon âme et mon corps sont, à l'heure où j'écris, parfaitement guéris.—Après ce que j'ai souffert depuis de longues années, je me crois ressuscité à une nouvelle vie.

Guérison d'une épileptique.

On écrit au directeur de l'Archiconfrérie de Beauvais le trait suivant :

Aveyron.

Il faut que je vous donne connaissance d'une grâce obtenue de saint-Joseph par un membre de notre confrérie. C'est un pieux jeune homme qui était atteint d'épilepsie. Il avait repris depuis longtemps toute espèce de remèdes, sans éprouver aucun soulagement. Les attaques se renouvelaient plusieurs fois la semaine. Ayant entendu parler du cordon de saint-Joseph, ce cher malade m'en fit demander un par son curé, et fit dire, aussitôt après l'avoir pris, une neuvaine de messes en l'honneur de Saint-Joseph. Pendant cette semaine, les attaques redoublèrent ; mais après la dernière messe, il n'a pas eu la plus légère indisposition. Quelle n'est pas sa reconnaissance et celle de sa famille pour l'auguste époux de Marie ! ”

Un jeune écolier sauvé par saint Joseph.

—On lit, dans la circulaire du Directeur de l'Archiconfrérie de Beauvais, du 28 juillet 1866, le trait suivant :

“ Permettez-moi, chers associés, de vous recommander tout particulièrement de vous munir du Cordon *benit* de saint Joseph. Les relations les plus consolantes nous prouvent, chaque jour, la bienveillance marquée de notre bien-aimé Saint pour cette livrée. Je suis heureux de vous en donner une preuve en vous mentionnant une guérison bien remarquable, obtenue en faveur d'un de nos élèves, le 4 juillet 1866.

“ C'était le jour de nos premières communions. Un de nos jeunes élèves, âgé de neuf ans et demi, était au lit depuis quelques jours sans qu'aucune maladie se fût déclarée. Le 4, au matin, il fut pris subitement de convulsions internes. Cinq crises violentes se succèdent à de courts intervalles. L'état devenant alarmant, on télégraphia pour prévenir les parents, qui arrivèrent dans l'après-midi. L'enfant reçut le Cordon de saint Joseph. Cependant une nouvelle crise, plus forte que les précédentes, amena le malade aux portes du tombeau. Tout un côté du corps était paralysé, la langue retirée, les yeux éteints ; la raison avait complètement disparu. Il fallut donner l'extrême-onction au pauvre mourant. Depuis deux heures, le râle de la mort se faisait entendre ; on commença les prières des agonisants. Cependant la pieuse mère, élevant sa foi au dessus de sa douleur, fit vœu à saint Joseph, s'il

corps sont,
—Après ce
e me crois

frérie de

Aveyron.

nce d'une
membre de
omme qui
puis long-
éprouver
ouvelaient
parler du
n'en fit de-
sitôt après
l'honneur
he, les at-
ère messe,
n. Quelle
sa famille

lui conservait son fils, de placer un *ex-voto* dans sa chapelle, et de consacrer son enfant au sacerdoce, si le Seigneur daignait lui en donner la vocation.

“ Quelques moments après, l'enfant revint à lui. La paralysie disparut, la fièvre tomba, les symptômes alarmants s'évanouirent. L'enfant était sauvé. Le lendemain matin, il se réveilla plein de vie et santé, la figure toute refleurie, et il demanda de la nourriture. Par prudence, on le garda pendant quelques jours à l'infirmerie. Aucune trace de la maladie n'est restée, et aucun accident ne s'est renouvelé. Gloire et grâces soient rendues à saint Joseph !”

Efficacité du Cordon au Canada.

— Nous prenons les traits suivants dans une lettre du vénérable curé de Saint-Frédéric, diocèse de Québec.

“ Vous m'avez prié de vous envoyer la relation des faits miraculeux arrivés dans ma paroisse et les environs, depuis que le Cordon de saint Joseph est donné et la Confrérie établie. En voici quelques-uns recueillis à la hâte, mais authentiques :

“ Une pauvre femme, affligée depuis 4 ou 5 ans d'un érysipèle à la tête, souffrait beaucoup, et surtout en hiver, car elle ne pouvait sortir, ni endurer le froid. Ayant entendu parler de la Confrérie de saint Joseph, et de son Cordon, ainsi que des miracles obtenus par ce moyen, pleine de confiance, elle entra dans la Confrérie, prit un Cordon, s'en cei-

oto dans sa
sacerdoce,
vocation.

evint à lui.
les symptô-
était sauvé.
n de vie et
manda de la
la pendant
trace de la
nt ne s'est
ues à saint

da.

ans une let-
e, diocèse de

e la relation
roisse et les
t Joseph est
ci quelques-
ues :

4 ou 5 ans
oup, et sur-
, ni endurer
onfrérie de
ue des mira-
nfiance, elle
on, s'en cei-

gnit, et dès la même semaine, le mal a disparu. Aujourd'hui elle sort, va au froid sans en être affectée, le mieux persévère.

“ Une autre ayant une tumeur à la jambe, qui la faisait souffrir beaucoup depuis quelque temps, et menaçait de dégénérer en chancre, prit un Cordon de saint Joseph, s'en ceignit avec confiance, et le mal disparut instantanément.

“ Une troisième vint me trouver, elle était atteinte d'un cancer depuis 4 ans. Elle était désolée et me pria de lui indiquer les remèdes que je connais pour la guérison de cette maladie et qu'elle sait être efficaces ; je lui conseillai, auparavant, de recevoir le Cordon de saint Joseph avec confiance, et que, si elle n'obtenait pas sa guérison, alors je lui indiquerais les remèdes. Cette personne n'est point de ma paroisse. Elle prit un Cordon, et s'en ceignit, arrivée chez elle. Sa confiance augmentait de plus en plus. Enfin je viens de savoir qu'elle va de mieux en mieux depuis ce temps.

“ Un pauvre homme tourmenté par un rhumatisme dans les reins et au bras, à tel point qu'il ne pouvait plus travailler qu'avec la plus grande difficulté, ayant entendu parler de l'efficacité du Cordon de saint Joseph, s'empessa de s'en procurer un et s'en ceignit immédiatement. A sa grande surprise, il se sentit soulagé dès le lendemain, et ce mieux persévère.

“ Enfin un autre homme a obtenu un soulagement inespéré d'une grande peine qui l'accablait depuis quelque temps.

“ Je pourrais en citer plusieurs autres, mais le

temps me manque. Si vous jugez à propos de livrer à la publicité ces traits pour la gloire de Dieu et l'honneur de saint Joseph, vous pourrez le faire. Ils ont eu lieu à Saint-Frédéric, à l'exception d'un seul qui s'est passé à Saint-François.

Votre tout dévoué, J.-B. ED. MOORE, *prêtre.*"

Voici quelques lignes de la supérieure du couvent de Carleton, diocèse de Rimouski :

Une bonne Dame me racontait dernièrement que son fils, navigateur, était tombé à l'eau, qu'il allait être noyé quand il eut la pensée de désirer un Cordon de saint Joseph ; il forma la résolution de s'en procurer un s'il échappait à la mort ; aussitôt, il a senti sous sa main un cordage qu'il saisit, et au moyen duquel il put atteindre son embarcation. La mère reconnaissante me demandait en pleurant ce Cordon auquel elle attribue le salut de son enfant.

Une conversion remarquable.

Beauvais, juillet 1862

Savoie. — Un homme qui avait abandonné depuis longtemps tous ses devoirs religieux tomba dangereusement malade. Les instances de son épouse pour le décider à recevoir les sacrements furent inutiles ; elle n'osait plus lui en parler ; mais, fervente fille de saint Joseph, sa piété la rendit indus-

propos de
re de Dieu
pourez le
à l'except-
nçois.

prêtre."

du cou-

ment que
u'il allait
n Cordon
s'en pro-
il a senti
u moyen
La mère
e Cordon

et 1862

é depuis
a dange-
a épouse
s furent
mais, fer-
it indus-

trieuse. Elle vint me parler, me fit bénir un Cordon et le donna adroitement au malade, sans qu'il s'en aperçut, c'est à dire que, comme on lui mettait des cataplasmes de lin sur la poitrine, elle se servit du Cordon pour les fixer.—Il se sentit mieux d'abord, et devint ensuite plus souffrant qu'auparavant, mais plus patient, plus résigné, et finit par demander lui-même un confesseur. Il reçut M. le curé avec la plus grande ferveur, versant d'abondantes larmes de joie, demandant pardon à sa femme et à ses enfants de les avoir scandalisés par son indifférence en matière de religion, les engageant à imiter les sentiments dont il était animé à l'heure de sa mort, et non ceux qui l'avaient conduit pendant sa vie. Il fit les mêmes recommandations à tous ses amis et à toutes les personnes qui venaient le visiter. Il ne pouvait comprendre d'où lui venait son bonheur. Alors son épouse lui découvrit sa pieuse ruse et lui dit que c'était saint Joseph qui lui avait obtenu ces grâces ; nouvelles larmes de joie et de reconnaissance. L'heureux converti voulut alors se faire inscrire parmi les membres de l'Archiconfrérie. A chaque instant, il récitait ses prières, tenant en main le Cordon béni, le baisant à chaque invocation. Enfin il est mort entre les bras de saint Joseph, serrant dans ses mains défaillantes l'image du saint Patriarche. Sa dernière parole fut : *"Saint Joseph, conduisez-moi à Jésus, votre Fils adoptif et mon Sauveur."*

Une bonne inspiration.

C'est avec une joie bien sensible que je viens vous prier d'insérer dans le *Propogateur* une grâce que j'ai reçue de mon bien-aimé patron. Grâce qui sera toujours présente à mon esprit et gravée dans mon cœur jusqu'à mon dernier soupir.

Il y avait près de deux ans que je demandais au père adoptif de Jésus la guérison d'une maladie intérieure très-dangereuse. J'avais maintefois fait la ferme résolution de réclamer le secours des médecins ; mais j'étais toujours retenu comme par une main invisible qui me faisait croire que saint Joseph seul se réservait le droit d'opérer en moi cette guérison, pour me prouver que ce qui était moralement impossible aux hommes ne l'est pas à Dieu et à ses saints. Or, un jour, j'eus l'occasion d'entrer dans une maison, et une fois que j'eus terminé ce pour quoi j'y étais allé, j'aperçus des cordons de saint Joseph, et aussitôt la pensée me vint d'en acheter un ; le même jour je le plaçai autour de mon corps, et ma confiance en ce grand saint redoublant, surtout pendant le mois de mars, je suis parvenu enfin à me déliyrer de cette maladie qui indubitablement m'aurait conduit au tombeau.

La vue rendue à une jeune personne.

On nous écrit de Belgique, le 1^{er} Novembre 1867, la relation suivante :

“ Je sais que vous êtes heureux de publier les faveurs dues à la puissante intercession de saint

Joseph. Un trait bien marqué de la bonté de ce grand saint vient d'avoir lieu dans une maison d'éducation. Une élève, atteinte d'une maladie d'yeux déclarée incurable par plusieurs médecins, était sur le point d'être abandonnée par eux. Dans cette extrémité, pleine de confiance dans saint Joseph, on lui fait commencer une neuvaine ; elle porte le précieux Cordon ; toutes les sœurs et les élèves prient avec confiance ; promesse est faite de faire insérer le fait dans le *Propagateur*, si l'enfant guérit.

“ Le lendemain déjà un mieux sensible se remarque ; aujourd'hui il ne lui reste plus que le souvenir du mal ; amour et reconnaissance à notre saint protecteur.”

“ N...”

—

Une personne préservée des flammes.

“ La reconnaissance nous engage à vous prier d'insérer dans le *Propagateur* le miracle que notre bon Père saint Joseph a eu la bonté d'opérer en faveur de Julie de Laval, âgée de 53 ans. Elle me charge de vous communiquer, ne pouvant guère le faire elle-même, à cause de son manque d'instruction.

“ Souffrant de fortes douleurs dans tout le côté gauche ; d'après l'ordonnance du médecin, qui lui déclara qu'il craignait pour elle une paralysie, elle se mettait, depuis plusieurs jours, des cataplasmes d'herbes auxquelles elle donnait une certaine prépa-

ration sur le feu. Un soir, ayant chargé la domestique de les préparer, celle-ci, par manque d'attention, laissa le feu prendre aux herbes et lui posa ainsi le cataplasme tout en feu dans l'intérieur. Julie s'endormit ; mais bientôt cette grande chaleur, qui gagnait peu à peu les linges, finit par la réveiller. Croyant que cela provenait simplement de ce que le cataplasme avait été bien chauffé, elle fit des efforts pour l'endurer et finit par s'endormir une seconde fois ; quand, au bout de quelques instants, elle se réveilla, manquant de respiration, et se trouvant sur un brasier. La coite et son matelas étaient tout en feu, sa chemise et sa flanelle brûlées ; mais quant à la malade, le feu ne l'avait pas atteinte. Elle portait un cordon béni sur lequel étaient brodés les noms de Jésus, Marie, Joseph ; le feu s'était arrêté entre les mots *saint* et *Joseph*. La chambre était obscurcie par une fumée épaisse et d'une odeur suffocante occasionnée par les plumes, le linge et la paille brûlés. Désespérée, et craignant que le feu ne gagnât toute la chambre, sans réclamer aucun secours, elle implore saint Joseph : ne voulant pas que personne dans sa famille sût ce qui arrivait, elle ferma sa porte à clef, ouvre sa fenêtre pour faire sortir la fumée ; et avec le secours de saint Joseph, qu'elle suppliait de l'aider, elle est parvenue à se rendre maîtresse du feu. Elle a été sauvée de tout danger, sans autre blessure qu'une rougeur qui a disparu sans remède, emportant avec elle toutes ses douleurs, qu'elle ne ressent plus maintenant.

“ L'odeur et la fumée ayant pénétré jusque chez

les voisins, ils se demandaient le lendemain ce qui était arrivé, leur ayant tout expliqué, tous crièrent au miracle. Elle a laissé sa chambre plus d'un mois dans cet état, afin de me la faire voir à mon prochain voyage et pour me donner la faculté de vous, l'expliquer. Julie a perdu un frère dernièrement. Après avoir vécu de longues années dans l'impiété, il est mort dans les meilleurs sentiments. Elle croit devoir aussi à saint Joseph cette conversion.

“Gloire, amour, reconnaissance à notre bon Père saint Joseph !

Agréez etc.

AMÉLIE COULET.
au Rosay Saint-Servan.”

La foi récompensée.

N....., 27 mai 1867.

“C'est pour moi un devoir de reconnaissance envers saint Joseph de vous prier d'insérer dans le *Propagateur*, une faveur accordée par le saint Patriarche à une personne de ma famille.

“Atteinte depuis quelques années de douleurs rhumatismales, elle n'en avait néanmoins jamais beaucoup souffert. Mais voilà que ces douleurs se portent tout-à-coup sur une jambe, et avec tant de véhémence, que la pauvre malade ne peut trouver du repos ni le jour ni la nuit. Elle ne retire aucun soulagement des remèdes qu'elle emploie, à peine peut-elle appuyer son pied à terre. Ce n'est qu'à l'aide d'un bâton qu'elle peut arriver,

à pas lents, en poussant des cris et versant des larmes, de son lit à la cuisine, qui n'est séparée de de sa chambre que par la salle à manger. Cependant, pleine de confiance en saint Joseph, elle commence une neuvaine pour implorer sa protection, de plus, ayant lu dans le *Propagateur* une notice sur le cordon béni qu'on porte en l'honneur du saint, elle s'empresse de s'en procurer un. Ce pieux objet arrive, en effet, avant que la neuvaine soit terminée. Aussitôt reçu, aussitôt pris et placé sur la jambe souffrante, la malade, sans perdre de temps, prend son bâton et se traîne dans une chambre voisine où est une statue de saint Joseph placée sur la cheminée, elle se prosterne, comme elle peut, à ses pieds et adresse sa prière au puissant protecteur. Après quelques formules récitées : Essayons, dit la pauvre infirme, voyons si j'ai plus de force. Elle se lève sans peine, comprend qu'elle n'a plus besoin de bâton, fait quelques pas et s'en revient à la cuisine toute seule et sans secours d'aucune espèce : elle est guérie...

“ Le même jour elle sort de la maison, se montre dans la rue et va visiter une voisine de ses amies malade comme elle. Voilà, mon Révérend Père, le bienfait merveilleux accordé par saint Joseph à la confiance qu'on a en lui, à la prière qu'on lui a faite et surtout à la vertu du Cordon béni. Inutile de vous dire que cette dévotion, auparavant tout à fait inconnue, c'est tout de suite accrédité dans la petite localité où s'est passé le prodige. Trois douzaines de ces cordons bénits ont été vite distribués. Dieu veuille que cette dévotion se maintienne et

s'étende et qu'elle produise parmi nous les plus heureux effets sur les âmes plus encore que sur les corps."

J. M.

Une enfant arrachée à la mort.

La Bastide Pradines (Aveyron) 13 août 1867.

Permettez-moi de vous communiquer une guérison que je ne puis m'empêcher de regarder comme un miracle opéré par saint Joseph. Voici le récit des faits tels qu'ils sont arrivés.

Au mois de mai de cette année, la jeune Irma, âgée de cinq ans, unique espoir de ses parents, fut atteinte d'une bronchite. A cette première maladie se joignirent un catarrhe et la fièvre typhoïde. Ces trois maladies minant à la fois le corps de la pauvre enfant, la conduisirent en quelques jours aux portes du tombeau, et réduisirent au désespoir ses parents désolés. En vain le médecin fut appelé à plusieurs reprises ; en vain il prodigua à la malade tous les secours de l'art. Il se retira déclarant que tout était inutile. Le poumon était engorgé.

L'enfant était perdue : l'art humain était impuissant. Mais ce que les hommes ne pouvaient pas, saint Joseph le fit. Sur le conseil d'une de mes sœurs, toute la famille de la malade commença une neuvaine en l'honneur de ce grand saint. Neuf jours s'écoulèrent et l'état de la jeune Irma n'éprouvait aucune amélioration. Le dixième jour, la

malade eut une crise si forte, qu'on la crut morte. Ma sœur se hâta d'aller la voir. Elle trouva la famille en pleurs. Tous s'étaient retirés d'auprès du lit et on allait recouvrir du linceul funèbre la tête d'Irma, croyant qu'elle allait rendre le dernier souffle. "Recommençons la neuvaine, dit ma sœur, en ayant confiance, saint-Joseph nous exaucera." Et aussitôt ma sœur ôte le cordon de Saint Joseph qu'elle portait sur elle pour la mettre à la jeune agonisante. Ensuite on se mit en prières ; et à la fin de cette neuvaine, la malade, trompant toutes les prévisions des médecins, était hors de danger. Une seule fois, pendant cette neuvaine, l'enfant eut une seconde crise aussi violente que la première. C'était un jour, où, par oubli, on avait manqué de faire la neuvaine : saint Joseph voulait montrer sans doute que ce ne serait que par une prière constante et pleine de confiance qu'on obtiendrait de sa bonté sa guérison. *Aujourd'hui la petite Irma, parfaitement guérie, pleine de vigueur et de santé,* fait la joie de ses parents, qui remercient saint-Joseph de la leur avoir conservée.

Voilà les faits tels qu'ils se sont passés, tels que je les ai vus moi-même, qui me trouvais alors chez mon père pour me reposer de mes études.

Votre humble et dévoué serviteur,

PAUL VILIER.

Guérison d'une maladie très-grave.

—Une sœur de charité, du diocèse de Châlons-sur-Marne, nous écrit :

“ Je suis très-heureuse de vous communiquer une guérison obtenue par l'intercession de saint Joseph, dans notre hôpital, le 11 novembre 1865.

“ Une pauvre femme, mère de quatre enfants, et affligée d'une maladie extrêmement grave, fut confié à nos soins. Je m'empressai de lui remettre une médaille bénite de saint Joseph et de la faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie. Pendant quinze jours, elle fut entre la vie et la mort.

“ On lui administra les derniers sacrements. Sa faiblesse était si grande, qu'à chaque instant, on s'attendait à la voir rendre le dernier soupir. Le médecin, en la voyant, me dit : “ Elle touche à sa fin.” A neuf heures, je reçois un paquet de Cordons de saint Joseph. Je les montre à la pauvre malade ; elle me témoigne le désir d'en avoir un, je m'empresse de le lui mettre. Nous redoublons nos prières à son intention. Je passe toute la nuit auprès de son lit, édifiée par sa piété et sa résignation. Enfin St. Joseph se laissa toucher, car, le matin, elle se trouva beaucoup mieux, et quelques jours après, elle revint au milieu de ses enfants, à la grande surprise du docteur, étonné d'une guérison si merveilleuse.

“ Sœur MARIE, *jille de charité.*”

Merveilleuse transformation.

“S....., 12 janvier 1870.”

“ Une jeune personne qui m'est unie par les liens du sang dormait à toute sa famille des inquiétudes sérieuses au sujet de sa vocation. A un caractère fier et hautain, elle joignait une légèreté et une étourderie inconcevables. Prières, exhortations, bons conseils, tout fut mis en œuvre pour la ramener à de meilleurs sentiments, mais inutilement. En désespoir de cause et ne sachant plus quel parti prendre, je me souvins que saint Joseph était le grand patron de toutes les causes difficiles. Aussitôt je fis porter à cette jeune personne un cordon bénit et je la recommandai au glorieux Patriarche. Je m'adjoignis quelques amis et nous commençâmes ensemble une neuvaine en l'honneur de saint Joseph. Nous n'étions pas encore arrivés au quatrième jour, qu'à notre grande surprise un changement total s'opéra dans cette jeune fille. La fierté fit place à la modestie et à l'humilité ; de légère qu'elle était, elle devint sérieuse et recueillie ; ce n'est pas tout, la neuvaine terminée, elle déclara à toute la famille qu'elle voulait se faire religieuse. Grande fut notre joie à tous. Cependant, voulant éprouver sa constance, nous la gardâmes encore quelques mois à la maison avant de lui permettre d'aller au couvent. Mais cette précaution fut inutile. Son parti était pris, elle n'avait plus d'autre désir que celui de se consacrer à Dieu ; elle entra donc au noviciat. Mais le bon Dieu l'attendait là ; à son tour, il voulut mettre la sincérité de sa résolution à l'é-

preuve. Dans l'espace de cinq mois, deux cruelles maladies vinrent clouer la pauvre enfant sur un lit de douleur, et pendant quelque temps on craignit même pour ses jours ; mais saint Joseph, qui fut de nouveau invoqué avec ferveur, lui obtint avec la santé une fermeté encore plus grande dans sa vocation. Elle donne maintenant le bon exemple à toute la communauté, et tout fait espérer qu'elle sera un jour une bonne et fervente religieuse.

“ Un étudiant en médecine. ”

Une jeune mère protégée par saint Joseph.

*“ B***, 27 avril 1870. ”*

“ Je viens m'acquitter, bien tard, d'une dette de reconnaissance envers notre glorieux Père saint Joseph que vous savez si bien faire connaître et honorer. Dieu semble avoir réservé à notre époque la glorification de ce saint protecteur, pour nous sauver de la décomposition sociale qui nous menace. Il daigne dégager son humble et douce figure de l'obscurité qui l'a voilée pendant tant de siècles, pour en faire l'ange tutélaire de la famille et arrêter les profanations du foyer domestique. Je vous félicite, mon Rév. Père, de l'œuvre éminemment sociale et civilisatrice que vous poursuivez avec tant de succès, dans la propagation du culte de saint Joseph, Pour ne pas alarmer votre humilité, je me contenterai de vous appliquer ces paroles consolantes de l'Écclésiastique. *Qui elucidant me,*

vitam æternam habebunt... Votre pieux journal nous montre bien que Dieu a livré à saint Joseph tous les trésors de ses miséricordes, pour les déverser dans les familles qui respectent encore les liens sacrés du mariage. Quelques années après ma sainte vocation religieuse, qui laissa ma famille dans la plus profonde désolation, Dieu la menaçait d'un malheur irréparable, dans la perte de mon unique sœur. Elle venait d'être mère pour la première fois. Les labeurs de la maternité avaient réduit à toute extrémité son tempérament frêle et délicat, et faisaient présager une mort prochaine. quand la pensée me vint de lui envoyer le Cordon de saint Joseph. Nous nous étions engagés à faire paraître ce bienfait dans votre journal, si saint Joseph que la séraphique Thérèse, notre Mère, dit n'avoir jamais invoqué en vain, daignait manifester sa puissance par un nouveau prodige de sa bonté. La santé de ma sœur ne tarda pas à revenir, et bientôt elle devint mère d'un second enfant. Pour ne pas fatiguer vos lecteurs, si habitués à ce genre de guérison, j'abrège tous les détails.

“ Permettez-moi de faire les vœux les plus ardens pour que votre œuvre prospère de plus en plus pour le bien de la société,

“ T., religieuse Carmélite. ”

Guérison miraculeuse de St. Joseph.

Nous avons reçu d'une Sœur de Saint Joseph les traits suivants :

“ Albi, Couvent de St. Joseph, 6 juillet 1869.

“ Sa dévotion au glorieux Patriarche St. Joseph a pris une grande extension dans notre ville. Au mois de mars dernier, j'ai eu la Consolation de distribuer plus de trois cents Cordons bénits. Plusieurs malades l'ont reçu avec foi et dévotion ; ils ont eu le bonheur de voir leur mal disparaître.

“ Il y a à peine huit jours qu'une bonne mère de famille, me montra son enfant, âgée de quatre ans, en me disant : Ma Sœur, c'est pour cette enfant que je vous fis demander un Cordon et une messe en l'honneur de saint Joseph.” Ayant reçu le Cordon à neuf heures, je le mis aussitôt à ma chère enfant qui n'avait pas quitté son berceau depuis plus de quatre mois. Les médecins m'avaient assuré, plusieurs fois, qu'elle ne guérirait pas. Ils étaient étonnés qu'elle vécut si longtemps. Trois heures après que la pauvre petite eut reçu le saint Cordon, elle demanda à se lever et ne consentit à se coucher qu'à sept du soir.

“ Le lendemain, elle voulut marcher seule. Je l'ai vu reprendre des forces journellement, et maintenant elle jouit d'une parfaite santé ; répétant que saint Joseph l'a guérie.

— “ Une enfant de cinq ans, fréquentant notre salle d'Asile, était atteinte d'une grave infirmité qui tenait toujours son corps plié en deux. Pour

pouvoir marcher, elle appuyait ses mains sur les genoux. Son mal paraissait s'aggraver. La Sœur directrice, vivement peinée de l'état de cette pauvre enfant, engagea la grand'mère à bien prier saint Joseph, et lui donna un Cordon, qu'elle mit aussitôt à la jeune fille. Peu de jours après, visitant nos chers enfants dans leur salle, la Sœur, toute heureuse, me présenta la petite Cécilia, en me demandant si je connaissais cette enfant : grande fut ma surprise en voyant près de moi la petite infirme, que je reconnus aux traits de son visage, et qui se tenait bien droite, marchant avec une grande facilité. Je lui demandai qui l'avait guérie : *saint Joseph*, me répondit-elle. Gloire encore une fois à notre bon Père !

“ SŒUR HERMAN-JOSEPH, religieuse de St. Joseph.

—
 “ Langogne, monastère de Notre-Dame, 9 juin.”

“ Le mois dernier une de nos pensionnaires, jeune enfant de huit ans, fut atteinte de la fièvre scarlatine, et son état devint si grave que le médecin déclara que l'enfant ne pouvait échapper à la mort que par miracle. La gangrène se montrait sur les bras, les mains et la langue de la petite malade.

“ Nous nous empressons de lui faire faire la première communion. Aussitôt après, la tante de cette petite malade, religieuse dans notre communauté, la ceignit du Cordon de Saint Joseph, et promit de

ains sur les faire insérer cette guérison dans le *Propagateur* si
 La Sœur le glorieux patriarche exauçait sa prière. Dès ce
 cette pauvre moment l'enfant, très-agitée auparavant, devint
 prier saint très-calme, la gangrène s'arrêta, et à cette heure la
 e mit aussi- jeune protégée de St. Joseph est parfaitement re-
 visitant nos mise ; elle suit tous les exercices du pensionnat.

“ Agréez, etc. Sœur MARIE BONNET, *supérieure.*”

— On écrit de Rioms (Drôme) :

Veillez avoir la bonté d'insérer dans le *Propa-
 gateur* la guérison miraculeuse de mon enfant :

“ Depuis quatre ans, il était privé de l'usage de
 ses jambes. A peine avait-il essayé ses premiers pas
 à l'âge d'un an, qu'une faiblesse extraordinaire sur-
 vint et le rendit comme paralysé. Incapable de se
 soutenir, nous le tenions toujours assis. Le peu de
 succès des remèdes employés depuis trois ans déses-
 pérait mon mari, qui ne pouvait suffire à tous les
 frais. A bout de ressources, je vais exposer ma
 détresse à une dame très-charitable qui m'aidait
 dans mes différentes nécessités. Elle m'engage à
 commencer une neuvaine à saint Joseph, et à faire
 porter son cordon béni à mon enfant. Trois jours
 après, le 19 mars, mon petit Pierre se lève tout seul
 court dans la chambre, criant : *Je suis guéri !*
 J'étais sortie dès le matin pour faire des commis-
 sions, et, en rentrant, qu'elle n'est pas mon agréable
 surprise en voyant, dans la rue, mon enfant courir à
 ma rencontre ! Eternelle reconnaissance à saint
 Joseph.

ANNETTE BORGIOENT.

Guérison attribuée au cordon de Saint Joseph.

La relation suivante nous a été remise par un révérend Père Jésuite, directeur de la congrégation des jeunes ouvriers de Lyon. Il avait constaté par lui-même la vérité de tous les détails de cette guérison qui a lieu le 17 avril 1867.

Une jeune fille, mademoiselle Maria B..... employée dans un magasin de rouennerie, était atteinte d'une maladie très-grave ; avec complication : névralgie au cœur, fluxion de poitrine et pleurésie. Le médecin, sans complètement désespérer encore de sa vie, était fort inquiet sur les suites du mal et pensait qu'elle serait poitrinaire.

Cependant, comme la maladie faisait de rapides progrès, on dut penser à faire confesser la malade. Son directeur lui recommanda vivement la dévotion à Saint Joseph. Le même jour, le Père Directeur de la Congrégation des Enfants de Marie de Fourvière, dont elle fait partie, vint la voir et lui conseilla de se vouer à saint Joseph, de porter son cordon, de commencer une neuvaine et de promettre saint Joseph de faire insérer le fait dans le *Propagateur* si elle guérissait complètement ; promettant lui-même de s'unir à la neuvaine et de dire une messe à cette intention. La malade était si fatiguée, que l'on fut obligé de lui attacher le cordon au bras. Dieu ne tarda pas à exaucer tant de prières.

Dès le lendemain, le médecin avouait lui-même sa surprise en voyant l'amélioration subite qui s'était manifestée dans l'état de la malade ; on ne pouvait pas l'attribuer aux remèdes, puisque ne

int Joseph.

mise par un
congrégation
constaté par
le cette gué

aria B.....

nerie, était
ec complica-
poitrine et
ment déses-
uiet sur les
bitrinaire.

de rapides
la malade.
la dévotion

le Directeur
ie de Four-
voir et lui

porter son
promettre
s le *Propa-*

promettant
dire une
si fatiguée,
cordon au
de prières.

lui-même
subite qui
de; on ne
uisque ne

pouvant plus rien supporter, on n'essayait plus d'aucun médicament, de peur d'augmenter ses souffrances. A dater de ce jour, elle a été de mieux en mieux. Cependant le dernier jour de la neuvaine, elle semblait moins bien que les jours précédents; elle souffrait surtout beaucoup d'un point de côté. On fit prier le médecin de revenir le lendemain matin. Il vint, mais la malade ne sentait plus son point et la toux avait disparu; tout cela s'était fait pendant la nuit, et le docteur, après l'avoir auscultée, déclara qu'elle n'avait plus de mal et qu'il ne restait plus rien aux poumons; il témoigna encore une fois toute sa surprise de voir une maladie si dangereuse par elle-même se terminer ainsi *tout à coup* sans rien laisser après elle, d'autant plus, ajoutait-il, que le poumon droit était gravement endommagé.—Gloire à saint Joseph!



Un bon vieillard guéri d'une maladie mortelle.

Je suis heureuse de pouvoir vous communiquer un nouveau trait de la bonté de saint Joseph.

Le père d'une de nos sœurs, vieillard de soixante-quinze ans, souffrait, depuis six semaines, des douleurs atroces causées par trois anthrax, qui s'étaient formés dans le dos; le médecin lui disait que le plus petit suffisait pour lui causer la mort. A diverses reprises, il lui avait fait des incisions fort douloureuses; mais le pauvre malade ne recevait que peu de soulagement des remèdes qu'on lui

donnait. Il ne reposait ni le jour, ni la nuit, et ne pouvait prendre d'autre nourriture qu'un peu de boisson. Sa famille désolée craignait de le perdre bientôt. Pour comble de malheur, pendant la dernière semaine, il fut frappé d'aliénation mentale par suite de ses douleurs violentes et de son affaiblissement extrême.

Il n'était pas en état de faire ses pâques, ce qui affligeait beaucoup ses enfants. La veille de la fête du Patronage de saint Joseph, le frère de notre sœur vint au couvent, et lui dit en pleurant. Il n'y a plus d'espoir ; notre père va perdre entièrement la raison ; il mourra sans se confesser. "Soumet-tous-nous à la sainte volonté de Dieu, répondit sa sœur, et prions pour lui." Elle se rendit aussitôt auprès de notre Révérende Mère et lui demanda un Cordon de saint Joseph ; puis elle retourna chez son frère, et lui remit le Cordon en lui recommandant de le mettre à leur père, dès qu'il serait revenu à la raison ; en outre le frère fit dire deux messes, l'une en l'honneur du Saint-Esprit, et l'autre en l'honneur de saint Joseph. De retour chez lui, le frère ceignit le pauvre malade du Cordon béni, et, *quelques instants après, le vieillard s'endormit d'un profond sommeil, ce qui ne lui était arrivé depuis six semaines. Le lendemain, fête du Patronage, il se réveilla vers les onze heures. Sa raison lui était parfaitement revenue, et ses anthrax, quoique pas encore fermes, ne le faisaient plus souffrir. Depuis lors, il repose très-bien toutes les nuits ; il a recouvré rapidement ses forces, et trois jours plus tard, il s'est rendu à l'Eglise pour accomplir*

la nuit, et son devoir pascal. Chaque jour, il assiste à la sainte messe et il se livre à ses occupations accoutumées. Jusqu'à ce moment, il continue à se porter fort bien ; et, à l'occasion de la fête de la Portioncule, il a fait trois lieues à pied pour gagner l'indulgence. Il ne sait comment remercier saint Joseph de la faveur qu'il a bien voulu lui accorder, et il est persuadé que c'est à son intercession qu'il doit sa guérison ; toute la famille et le médecin qui l'a traité partagent le même sentiment. — Amour et reconnaissance sans bornes à saint Joseph !

Votre très-humble servante MÈRE EDMOND, relig. Ursuline, supérieure, Saint-Trond (Belgique), 3 août 1867.

Guérison de violents maux de tête.

Hérault. — Au mois de juin ou juillet, vous m'avez conseillé de me ceindre la tête avec un Cordon de saint Joseph et de réciter la prière de l'Archiconfrérie pour obtenir du soulagement aux grands maux de tête que j'éprouvais. Je serai heureuse si vous trouvez à popos d'insérer ma guérison dans le *Messenger de saint Joseph*, car depuis au moins quinze ans je souffrais de maux de tête violents causés par une névralgie, qu'on n'était pas parvenu à arrêter. Je me suis ceint la tête de mon Cordon bénit, trois ou quatre nuits, en deux jours mon mal s'est passé.

Un serviteur de saint Joseph reconnaissant.

Un vénérable prêtre de la province de Namur (Belgique) nous adresse, le 21 février 1870, la lettre suivante :

“ Je viens avec bonheur, en vous écrivant ces lignes, accomplir une promesse faite au grand saint dont vous propagez le culte avec tant de zèle.

“ Il y a plus de vingt ans, je fus comme brisé, au début de ma carrière, par une bien triste maladie : j'étais atteint en même temps de congestion cérébrale, de souffrances d'estomac, de violentes douleurs névralgiques et d'un affaiblissement général du système nerveux. Pendant les premières années de ma maladie, j'étais tellement faible que je ne pouvais lire une ou deux lignes d'un livre quelconque, sans faire un effort de tête fort douloureux. Souvent je n'avais pas la force de dire un *Pater* ; et jusque dans les derniers temps qui ont précédé ma guérison, j'étais encore si débile, qu'il m'arrivait fréquemment de ne pouvoir dire quelques courtes prières le matin et le soir. A plus forte raison m'était-il impossible de réciter un peu de bréviaire. Tel était mon état habituel. Il est vrai que, par un effort de la volonté, je parvenais parfois à vaincre jusqu'à un certain point cette impuissance, mais c'était à condition de le payer après par aggravation de mon mal.

“ J'étais donc réduit à un état lamentable, humainement parlant, et je n'avais presque aucun espoir d'en être délivré.

“ Je vais vous dire maintenant, mon Révérend

Père, comment j'ai obtenu la guérison radicale de cette pénible maladie.

“ Depuis longtemps, j'avais une dévotion particulière à saint Joseph ; et c'est ce qui m'inspira l'heureuse pensée de m'abonner au *Propagateur*. Je me procurai donc cet estimable journal ; j'en lus avidement différents numéros, et je fus vivement frappé du grand nombre de grâces étonnantes ou miraculeuses obtenues de nos jours par l'intercession de ce saint Patriarche.

“ Je me déterminai aussitôt à porter aussi ce Cordon merveilleux béni en son honneur, et à recourir instamment à la protection du saint Epoux de Marie.

“ Dans ma conviction, il ne fallait rien moins qu'un miracle pour me guérir : miracle que je sollicitais vainement depuis si longtemps auprès de la très-sainte Vierge. La pensée du peu de succès de toutes ces prières ne me découragea pas. Je me disais : Qui sait si Marie n'a pas différé de m'exaucer pour ne laisser tout l'honneur à son virginal Epoux ?.. C'est ainsi que, plein de confiance, je me ceignit avec respect du Cordon précieux ; je fis quelques promesses à ce grand Saint, s'il daignait exaucer ma prière, telles que celle d'en écrire la relation au *Propagateur*, etc., etc., et je commençai ma neuvaine. Dès les premiers jours, je ressentis du soulagement ; le septième jour, l'amélioration fut plus notable, et le neuvième, je pus aller jusqu'au bout de mon bréviaire avec assez de facilité. Depuis lors, j'ai eu le bonheur de continuer à m'acquitter de cette obligation si chère à un prêtre, et

je récite tout mon bréviaire, non-seulement avec facilité, mais je puis encore vaquer une partie notable de la journée à des occupations intellectuelles.

“ Il y a aujourd’hui environ sept mois que j’ai obtenu cette précieuse faveur de saint Joseph ; ma santé se fortifie tous les jours, et j’espère qu’après le mois de mars prochain, elle sera plus robuste même qu’elle n’a jamais été avant ma maladie.

“ Je le répète, je suis convaincu que cette guérison est due à une cause surnaturelle. Ce que je viens de dire le montre déjà suffisamment. En effet, c’était une maladie chronique qui ne pouvait disparaître tout au plus qu’à la longue et à l’aide d’un traitement énergique. J’avais, du reste, fait tout ce qui est humainement possible pour me guérir. J’avais subi pendant plusieurs années des traitements douloureux. J’avais consulté un bon nombre d’excellents médecins : ils étaient généralement d’avis que le temps seul, avec le repos et un bon régime, pouvait, jusqu’à un certain point, me rendre la santé. L’un d’eux, après m’avoir fait subir pendant un mois, dans sa propre maison, un traitement très-pénible, avait dit que j’étais atteint d’une maladie *incurable*. Dans le courant de l’année dernière (69), j’avais encore séjourné plusieurs mois dans une capitale de l’Europe, afin d’y consulter une dernière fois les médecins les plus renommés qui s’y trouvaient. Je m’y étais soumis successivement aux prescriptions de trois docteurs les plus renommés, sans en ressentir le moindre soulagement.

“ J'ajouterai que le troisième, ancien professeur à l'Université de France, m'avait déclaré après plusieurs jours d'examen, que je ne devais plus consulter de médecins, mais laisser au temps, au repos et à un bon régime, le soin de me rétablir peu à peu, *si faire se pouvait*.

“ Evidemment, comme on vient de le voir, je n'avais rien épargné pour me guérir. Et voilà que, quelques semaines après avoir consulté ces célébrités médicales, et me trouvant encore réduit au triste état d'auparavant, sans éprouver aucune amélioration, voilà, dis-je, que j'ai l'heureuse inspiration de me ceindre du Cordon de saint Joseph, de faire une neuvaine de prières en son honneur, accompagnée de quelques promesses, et mon mal disparaît comme par enchantement. Je le dis avec assurance, c'est saint Joseph qui m'a guéri !

“ Gloire donc à ce grand Saint ! C'est lui qui a été mon céleste médecin.

“ Agréez, etc.,

L. J**, *prêtre.*”

Combien saint Joseph est bon.

— Une religieuse Ursuline du Sacré-Cœur nous écrivait, au mois d'octobre :

“ Les grâces et les faveurs de saint Joseph se multiplient autour de nous. Le bon Dieu veut que l'Epoux de Marie soit glorifié, car c'est souvent à la promesse de les publier qu'elles sont attachées.

“ Saint Joseph aime les pauvres et les enfants.

Notre classe gratuite lui est particulièrement consacrée et porte son nom. C'est un petit centre de dévotion d'où rayonnent beaucoup de grâces.

“ Une pauvre enfant de cinq ans, atteinte d'un transport au cerveau et d'une fluxion de poitrine, l'année dernière, avait été sauvée par le recours à saint Joseph. Ces mêmes maladies l'ont reprise cette année avec violence, Aussitôt nous lui envoyâmes le Cordon de saint Joseph. Dès que l'enfant l'eut reçu, son état s'améliora sensiblement, et elle est parfaitement guérie. Les médecins l'avaient crue perdue sans ressource. Ils ont déclaré que ce n'est pas leur art qui l'a sauvée, mais Dieu seul.”

“ Une autre petite fille de cette classe, atteinte des mêmes maladies, a été également guérie par le Cordon de saint Joseph.”

“ On vint demander à la classe de Saint-Joseph une neuvaine pour la guérison d'une pauvre femme ayant une maladie aux jambes, assez commune chez les gens du peuple, qui la mettait dans l'impossibilité de marcher. On lui promit la neuvaine, à condition qu'elle prendrait le Cordon de saint Joseph. Cette bonne femme le reçut avec une vive joie, et en entoura successivement ses pauvres jambes malades. Avant la fin de la neuvaine elle marcha librement, put enlever les bandelettes de ses jambes, et elle est venue nous assurer que saint Joseph l'a complètement guérie. Aussi sa reconnaissance et sa confiance envers ce bienheureux Père n'ont point de bornes.”

“ Un jeune homme était devenu fou par suite d'un grand chagrin. Les parents font demander

des prières. On commence une neuvaine, on envoie le Cordon et le malheureux est inscrit sur les registres de la confrérie de Saint-Joseph. Dès les premiers jours, il a des moments lucides pour prier ; peu de temps après, il est arrivé à une *guérison complète.*"

"Je termine par ce trait qui me paraît bien frappant. Une jeune fille, âgée de vingt ans, était devenue épileptique, elle demanda sa guérison à saint Joseph et s'abandonna à lui avec une parfaite confiance ; elle ajouta que s'il ne voulait pas lui accorder immédiatement sa guérison, elle le pria de faire en sorte que ses attaques ne vissent que la nuit, afin que les étrangers n'en fussent jamais témoins. Elle a été exaucée dans cette prière : pénétrée de reconnaissance, elle s'engage à faire dire une messe en l'honneur de saint Joseph tous les premiers mercredis du mois et de s'abonner au *Propagateur*. Voilà déjà plusieurs mois que ses terribles crises *ont complètement* disparu ; elle accomplit sa promesse de vous le communiquer.

"Gloire et amour à notre bon Père.

SŒUR U*** "

*Guérison instantanée d'un jeune homme souffrant
de la moëlle épinière*

Aisne.—Nous venons d'avoir une guérison au moins fort extraordinaire, reconnue et avouée telle par M^{sr} et ses cinq grands vicaires témoins du fait : la guérison instantanée d'un jeune homme de 18

ans, A*** S***, écrivain chez un notaire du pays, attaqué depuis plusieurs mois et souffrant horriblement de la moelle épinière. La lésion portait, au dire du médecin, sur 8 à 10 c. de longueur. Je l'administrai le soir. On pria saint Joseph. Il portait le cordon béni. Je lui recommandai publiquement une grande confiance au bon et puissant patron de la bonne mort. On le croyait perdu. Les parents étaient réunis pour ses derniers moments; je me retire, certain qu'il ne verra pas le jour. Depuis 18 heures, il souffrait sous l'effet d'une crise atroce. Le lendemain, à six heures du matin, je m'informe de mon pauvre malade. Est-il mort? Non, m'est-il répondu, il a eu une heure de calme, mais la crise recommence, il est perdu. Je vais à son lit. N'ayant pas pu lui donner la sainte communion, à cause de la violence du mal: Ne pourriez-vous pas communier en ce moment, lui dis-je? Volontiers, mais hâtez-vous, me répond-il, tout à l'heure ce serait encore impossible. J'eus la consolation de communier notre cher malade. Moins d'un quart-d'heure après, une de ses parentes vient me dire: Mon cousin m'envoie vous prévenir qu'il est guéri. C'était vrai. Les douleurs complètement apaisées, il mange, se lève, et lendemain s'en vient lui-même trouver M^{sr} au presbytère pour le remercier. Depuis lors, il se porte bien. Je le voyais hier à la sainte Table.

Pour moi, aucun doute que cette guérison est due à la protection de saint Joseph que l'on commençait à invoquer sérieusement dans le pays.

Une mère rendue à ses enfants.

—Une sœur de charité, du diocèse de Châlons-sur-Marne, nous écrit :

“ Je suis très-heureuse de vous communiquer une guérison obtenue par l'intercession de saint Joseph, dans notre hôpital, le 16 novembre 1865.

“ Une pauvre femme, mère de quatre enfants, et affligée d'une maladie extrêmement grave, fut confiée à nos soins. Je m'empressai de lui remettre une médaille bénite de saint Joseph et de la faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie. Pendant quinze jours, elle fut entre la vie et la mort. On lui administra les derniers sacrements. Sa faiblesse était si grande, qu'on s'attendait à chaque instant à la voir rendre le dernier soupir. Le médecin, en la voyant, me dit : “ Elle touche à sa fin.” A neuf heures, je reçois un paquet de cordons de saint Joseph. Je les montre à la pauvre malade ; elle me témoigne le désir d'en avoir un, je m'empresse de le lui mettre. Nous redoublons nos prières à son intention. Je passe toute la nuit auprès de son lit, édifié par sa piété et sa résignation. Enfin saint Joseph se laissa toucher, car le matin, elle se trouva beaucoup mieux, et quelques jours après, elle revint au milieu de ses enfants, à la grande surprise du docteur, étonné d'une guérison si merveilleuse.

SŒUR MARIE, *filie de charité.*”

Une personne délivrée d'un horrible chancre.

Diocèse de Langres.

—Une personne qui était atteinte d'un horrible chancre à la figure a été guérie après avoir pris le cordon et fait une neuvaine à saint Joseph. Sa reconnaissance égale sa joie d'être délivrée de cette affreuse maladie, qui était pour elle une source de souffrances physiques et morales.

Saint Joseph protège ceux-mêmes qui ne veulent pas le connaître.

Seine-inférieure.

Je viens réjouir votre cœur en vous affirmant la guérison subite du jeune homme que je vous recommande dans ma dernière lettre. Ce jeune homme n'avait pas du tout de religion; jamais il ne priait, et ne croyait à rien. Cependant, lorsque je lui ai présenté le Cordon de notre bon saint Joseph, il l'a reçu avec plaisir, en disant : " Puisque vous le dites, cela va me guérir." Or ce pauvre jeune homme était à tout instant sans connaissance, depuis le moment de l'imposition du Cordon, pas une faiblesse n'a paru. Le médecin, qui avait annoncé une convalescence de trois mois, s'est écrié : " Je suis fort surpris. Plus de maladie, plus de faiblesse. Vous êtes guéri ! "

(Le docteur ignore la cause de ce prompt retour à la santé; mais nous, nous la connaissons, et nous glorifions le bon et puissant saint Joseph, qui

répand ses faveurs même sur ceux qui ne le connaissent pas, afin, sans doute, de les attirer à la connaissance et à l'amour de son divin Fils Jésus.)

Saint Joseph secourt un pauvre ouvrier.

Corse.

Je suis heureuse de déclarer, Monsieur le directeur, que la dévotion envers notre bon père saint Joseph s'accroît de jour en jour.

La dévotion pour le saint Cordon n'est pas moins grande. De pauvres ouvriers s'estiment heureux de pouvoir se revêtir de cette sainte Évrée. Saint Joseph qui est surtout le soutien et le Père du Pauvre, a voulu faire éclater sa puissance, il y a quelques mois, envers un de ces malheureux, retenu au lit depuis quinze jours par des douleurs très-fortes qui ne lui permettaient pas de faire un seul mouvement ; les souffrances étaient si grandes, que le pauvre homme désespérait de recouvrer jamais l'usage de ses membres. Après avoir vainement épuisé tous les remèdes de l'art, sa pauvre femme eut recours au Ciel ; elle recommanda la guérison de son mari aux prières de quelques personnes pieuses et dévotes à saint Joseph. Poussée elle-même par une inspiration divine, elle eut la bonne pensée de venir nous demander un Cordon bénit. Nous le lui donnâmes avec une médaille de l'Archiconfrérie, lui enjoignant de recommander au malade d'avoir confiance. O bonté de saint Joseph ! A peine a-t-il revêtu la

sainte livrée, que le pauvre homme pût non-seulement faire usage de ses jambes paralysées, mais encore reprendre, le lendemain, ses travaux ordinaires à la campagne dans un village assez loin de Vico!...

Dépourvue des biens de la terre, la pauvre femme ne savait comment témoigner sa reconnaissance à saint Joseph. A l'exemple de la pauvre veuve de l'Evangile, elle nous apporta un demi-litre d'huile, en nous priant de la faire brûler devant son saint Bienfaiteur!...

—

Accès de fièvre guéri par St. Joseph.

Il y a bientôt trois ans que nous recevons le *Propagateur* ; depuis ce temps-là, saint Joseph nous a favorisées d'une manière toute particulière, spirituellement et corporellement, dans plusieurs circonstances dont je ne puis donner les détails ; mais en voici une que je ne veux pas passer sous silence, parce que j'ai promis de la publier.

Il s'agit d'une guérison obtenue dans le courant du mois d'août 1867. J'ai été attaquée d'une fièvre intermittente des plus rebelles ; le savant docteur qui me visitait ne savait quels moyens prendre pour calmer les accès de plus en plus violents. Comme je ne pouvais pas supporter les remèdes, à cause d'une grande faiblesse, mes Sœurs, qui me prodiguaient leurs soins, s'attendaient à une mort prochaine ; mon confesseur s'empessa de m'administrer les derniers sacrements ; je m'apercevais du chagrin

des personnes qui m'entouraient. Je me fis donner des Cordons de St. Joseph, je m'empressai de les placer aux deux bras : pleine de confiance en celui qu'on appelle à si juste titre le bon Père saint Joseph, je lui promis s'il me guérissait d'écrire au *Propagateur*, ainsi que d'orner ses statues que nous avons dans notre maison. Le bon saint n'a pas été sourd à mes promesses et aux prières de mes sœurs qui ont fait dire des messes en son honneur. La fièvre a été coupée on ne sait comment, le docteur en a été étonné ; ce ne sont pas les remèdes naturels, puisque j'étais incapable de les supporter. Je puis donc dire : Merci et reconnaissance à saint Joseph. Le docteur m'a prescrit une sortie ; c'est encore saint Joseph qui m'a protégée pendant mon voyage. Maintenant je m'acquiesce de mon emploi avec un peu de peine, mais j'ai confiance en celui qui voudra achever ce qu'il a commencé.

Votre très-humble servante,

Sœur T. A.

Supérieure d'une maison de la Congrégation de saint Joseph.

Pas-de-Calais.

Un ouvrier et une jeune personne qui était depuis longtemps dans l'impossibilité de travailler, à cause d'une fièvre qui leur ôtait toute force et tout courage, furent radicalement guéris le jour même qu'ils prirent le saint Cordon.

Cure extraordinaire d'une jeune fille.

Pour propager la dévotion au Cordon de saint Joseph, le dernier numéro du *Divoto* raconte le fait suivant, emprunté à une lettre écrite de Vicence.

“ En visitant les malades de l'hôpital de Vicence, il y a trois mois, je rencontraï une jeune fille de vingt-trois ans, atteinte d'abord d'une fièvre milière intense, et ensuite d'hystérisme. Les remèdes prescrits par les médecins n'avaient produit aucun effet et le malade paraissait devoir succomber dans un délai rapproché, au dire des médecins eux-mêmes. Elle reçut avec une grande ferveur la sainte communion et l'Extrême-Onction, et eut alors quelques jours de mieux. Ce calme ne fut pas, toutefois, de longue durée ; de terribles convulsions la reprirent avec une force toute nouvelle, et la malheureuse, après ces violents accès, restait comme morte, en sorte que ses voisines de lits oubliaient leurs propres souffrances pour plaindre cette pauvre jeune fille. Quant à elle, bien qu'elle fut résignée à souffrir et à mourir, je ne me lassais pas, dans mes visites quotidiennes de la préparer à ce redoutable moment. J'avais à faire un voyage à Vérone. J'en profitai pour l'exciter à une foi vive au glorieux patriarche saint Joseph qui, puissant comme il l'est, pouvait certainement la guérir, si cette guérison était profitable pour le bien de son âme. Je lui suggérai une grande confiance, et elle promit de toujours porter le cordon que je devais lui rapporter, et de réciter la petite prière indiquée pour les associés. Le jour, qui précéda mon départ, les défail-

ances se renouvelèrent de telle sorte qu'elle paraissait devoir expirer d'un moment à l'autre. Je lui apportai de nouveau le saint viatique et recommandai son âme au Seigneur ; mais Dieu n'avait permis toutes choses que pour la plus grande gloire de saint Joseph. Je partis le 24 octobre ; la jeune fille fut inscrite à Saint-Nicolas, dans les registres de la Confrérie, le 24 ; enfin, le 3 novembre, j'étais de retour à Vicence, et lorsque j'allai la voir je la trouvai en bonne santé, à mon grand étonnement et à ma joie. Je lui demandai alors depuis combien de jours elle était rétablie, et elle me répondit qu'il y avait dix jours. Je jetai les yeux sur le billet d'association qui m'avait été remis pour elle, et je vis qu'il y avait tout juste dix jours qu'elle avait été inscrite à l'Eglise de saint Nicolas de Vérone, sur les registres de la confrérie du *Cordon de Saint Joseph*. Deux ou trois semaines après, je la revis afin de prendre des informations exactes, parceque diverses personnes considérables au nombre desquelles s'étaient plusieurs prêtres d'un grand savoir, croyaient utile de donner à cet effet une publicité qui devait tourner à la gloire du Saint. Ce fut alors qu'elle nous déclara avoir été délivrée de toutes ses douleurs le jour où elle fut inscrite, bien qu'elle eût gardé une enflure considérable, principalement dans la région de l'estomac ; mais toute trace du mal avait disparu lorsqu'elle avait mis autour de ses reins le cordon de saint Joseph, et que s'étant rendue dans la chapelle pour y attendre la sainte messe, elle y avait reçu le pain des anges.—Tel est dans toute sa vérité, le fait que je suis autorisé à raconter par la

jeune fille guérie, Anna Zanetté, de Padoue, afin que cette publicité tourne à la gloire de saint Joseph et à l'édification de ses fidèles serviteurs.

Faveur due à Saint Joseph.

Belgique, 29 1867.

Je viens acquitter une dette de reconnaissance à mon bon Père saint Joseph, en vous faisant connaître une faveur obtenue par son intercession :

Une personne atteinte d'une maladie de poitrine supportait son mal avec chagrin, et avait peine à se résigner à mourir. A peine eût-elle revêtu le Cordon de saint Joseph qu'elle se trouva comme changée de nature ; elle devint douce, supportant ses grandes souffrances avec une patience admirable, se conformant en tout à la sainte volonté de Dieu ; nous espérons que saint Joseph lui obtiendra la grâce de persévérer jusqu'à la mort dans ses bonnes dispositions. Amour et reconnaissance à notre puissant protecteur saint Joseph.

Allez à Joseph.

Seine-Inférieure.

—Bénéissons notre bon saint Joseph de la faveur qu'il vient d'accorder à Mlle. M....., qui avait une tumeur blanche à la main, soignée par plusieurs médecins distingués qui ont tous dit qu'elle devait

perdre la main ou que le mieux se ferait entendre. Elle a eu le bonheur de prendre le cordon de saint Joseph. Trois jours après, elle a ôté la planche qui soutenait sa main, a remué ses doigts, enfin elle était guérie à l'avis de tous ceux qui ont connu son mal. C'est un miracle; la mère vous envoie 2 fr. en action de grâce.

Mlle H....., leur cousine, a été administrée; elle-même, se voyant mourir, a tout commandé pour quand elle ne serait plus. Aussitôt qu'elle a porté le saint cordon, elle aussi, a été guérie si vite, que c'est à peine si elle en peut croire ses yeux.

Gironde.

—Je m'empresse de vous apprendre la guérison de mon frère pour lequel je vous ai demandé une neuvaine dans le courant du mois dernier.

Grâce à la puissante protection de Saint Joseph, le voici en pleine convalescence. Dès l'instant qu'il a eu pris le saint cordon, les vomissements et les crachements de sang ont cessé subitement. Les médecins, qui n'avaient plus d'espoir, sont étonnés d'une miraculeuse guérison.

Gloire donc et reconnaissance à saint Joseph. Jusqu'à la fin de ma vie, je veux me consacrer à la protection de son saint culte.

Saint Joseph, patron de la bonne mort.

Loire-Inférieure.

—Je viens aujourd'hui, remercier notre protecteur saint Joseph. La jeune femme que je vous ai recommandée est morte. Toute la paroisse a été profondément frappée de cette mort si édifiante, toute à la gloire de notre bon Père. Les nombreux témoins, qui ont vu cette mourante, publient et proclament que si saint Joseph n'a pas obtenu sa guérison, il lui a obtenu la grâce d'une bonne mort. En pleine connaissance, jusqu'au dernier moment, elle-même préparait son mari, ses tout petits enfants, ses nombreux parents, à ce sacrifice.

Cette femme négligeait ses devoirs, jusqu'au moment où elle a pris le cordon de saint Joseph.

Amour et reconnaissance à notre bien-aimé Protecteur !



PRIÈRE EFFICACE.

OU LA

PRIÈRE DU SAINT CORDON.

O saint Joseph, Père et Protecteur des vierges, gardien fidèle à qui Dieu confia Jésus, l'innocence même, et Marie, la Vierge des vierges ; ah ! je vous en supplie et vous en conjure par Jésus et Marie, par ce double dépôt qui vous fut si cher, faites que, préservé de toute souillure, innocent dans mes pensées, pur de cœur et chaste de corps, je serve constamment Jésus et Marie, dans une chasteté parfaite. Ainsi soit-il.

100 jours d'indulgence chaque fois. Pie IX, 1863.

SOUVENEZ-VOUS A SAINT JOSEPH.

Souvenez-vous, ô très-chaste Epoux de la Vierge Marie, saint Joseph, mon aimable protecteur, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont invoqué votre protection et imploré votre secours soit resté sans consolation. Plein de confiance en votre pouvoir, je me recommande à vous avec ferveur. Ah ! ne dédaignez pas mes prières, ô vous qui êtes appelé Père du Rédempteur, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

300 jours d'indulgence (une fois par jour) applicable aux défunts. Bref N. S. P. le Pape, 25 juin 1863.

INVOCATION A SAINT JOSEPH.

Bon saint Joseph, notre guide, protégez-nous,
protégez la sainte Église.

50 jours d'indulgence chaque fois. Pie IX, 27 janv.
1863.

ORAISONS JACULATOIRES.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH,
Je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie !

JÉSUS, MARIE, JOSEPH,
Assistez-moi durant mon agonie !

JÉSUS, MARIE, JOSEPH,
Faites qu'en paix j'expire en votre compagnie !

300 jours d'indulgence chaque fois. Pie VII, 28 avril
1807.

Vu et approuvé,

30 Décembre 1870.

IG., Evêque de Montréal.



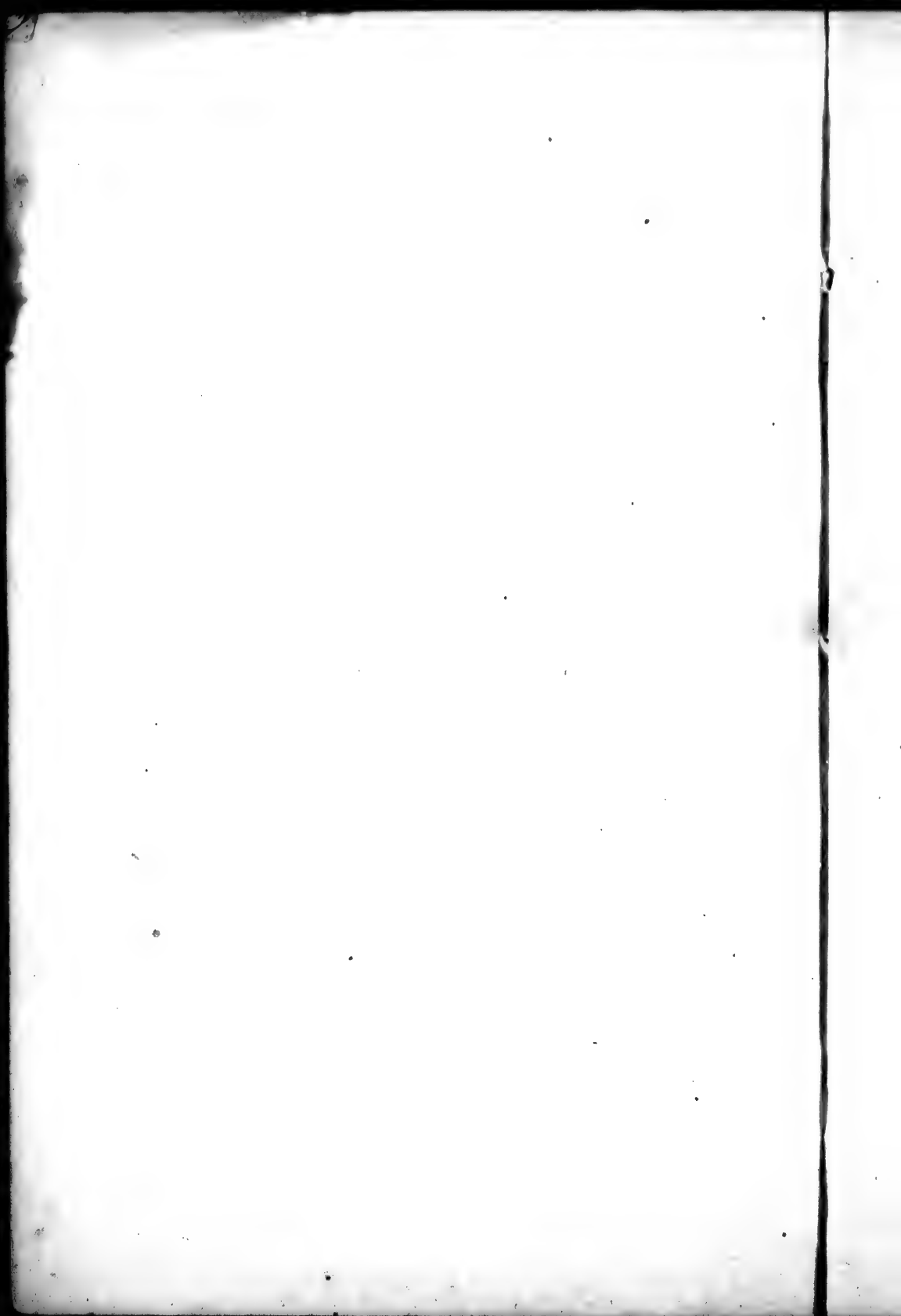
us,

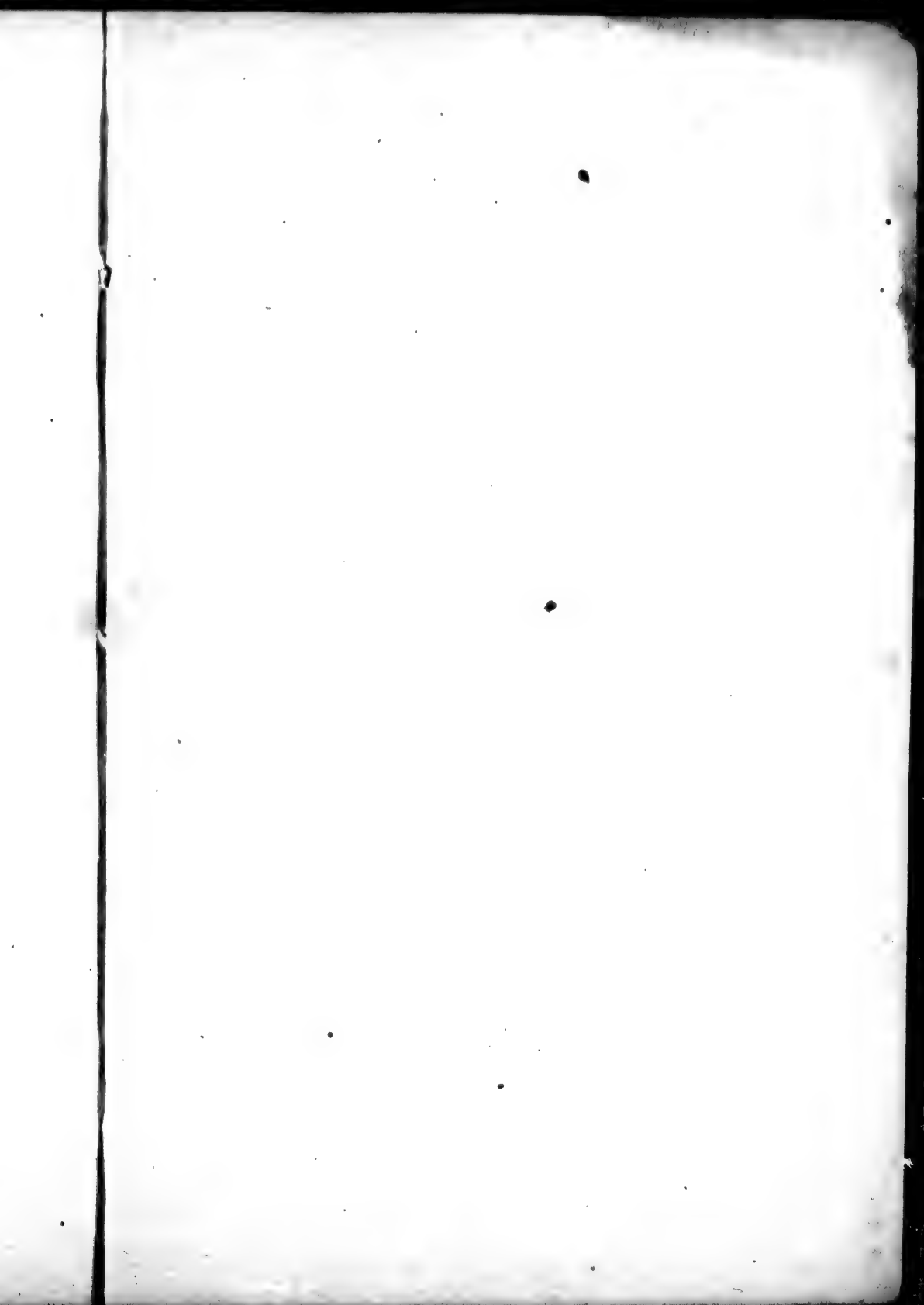
nv.

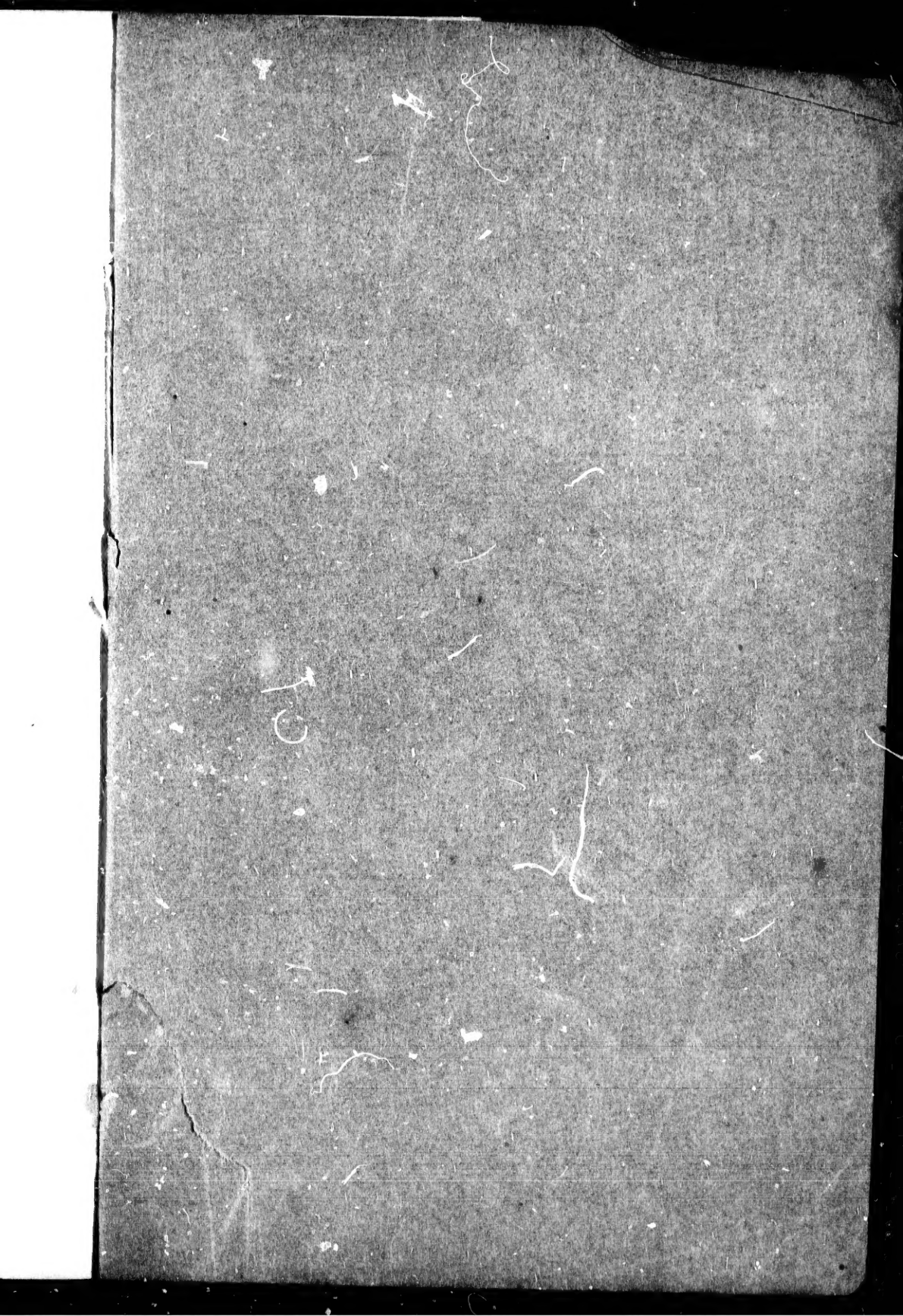
!

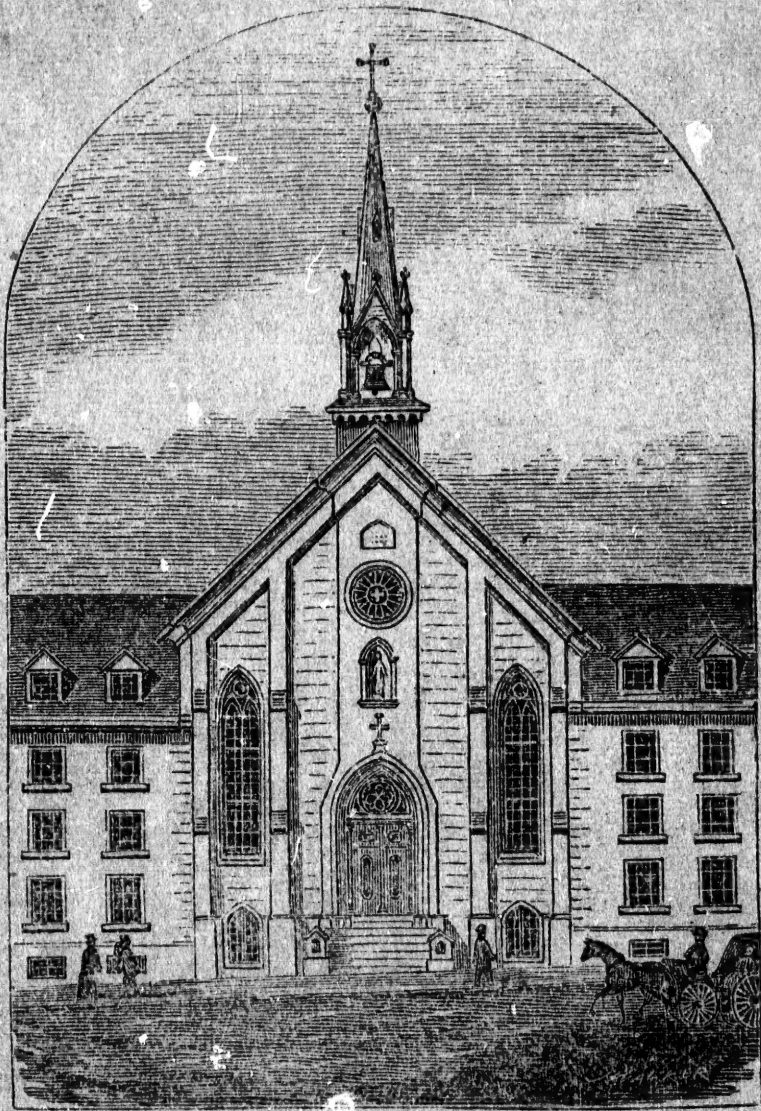
.

ril









EGLISE SAINT JOSEPH
(Montreal, rue du Cimetière.)

